

Bâtiments

Evacuation des eaux

Durabilité



Mme Danièle Petoud

Municipale

M. Yolán Menoud

Chef du Service des bâtiments,
évacuation des eaux et durabilité



Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité

ORGANISATION DU SERVICE

Le Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité (SBED) est organisé en 5 secteurs d'activités différents :

- Bâtiments – Constructions et rénovations.
- Bâtiments – Exploitation et maintenance.
- Evacuation des eaux.
- Durabilité.
- Administration des salles et infrastructures communales.

Administration du Service

Nombre de collaborateurs au 31 décembre 2022 : 10 personnes, pour un total de 9.1 EPT, à savoir :

- 1 Chef de service à 90 %.
- 1 Adjoint évacuation des eaux à 100 %.
- 1 Chef de projets à 100 %.
- 1 contremaître logistique à 100 %.
- 1 technicien bâtiments à 100 %.
- 1 administrateur des salles et infrastructures communales à 100 %.
- 1 délégué à la durabilité à 90 %.
- 1 assistante au Chef de service à 100 %.
- 1 assistante administrative à 80 %.
- 1 secrétaire à 50 %.

Exploitation des bâtiments publics

Nombre de collaborateurs au 31 décembre 2022 : 28 personnes pour un total de 22.63 EPT et deux apprentis, à savoir :

- 1 contremaître électricien à 100 %.
- 1 électricien à 100 %.
- 10 agents d'exploitation à 100 %.
- 1 agent d'exploitation polyvalent à 100 %.
- 2 intendants (100 % et 30 %).
- 12 aides de nettoyage (7.83 EPT).
- 2 apprentis agents d'exploitation.

Exploitation des bâtiments privés

- 1 concierge bâtiments locatifs à 50 % (EPT 0.5).

Gestion administrative

Le SBED a traité durant cette année :

- 76 rapports à la Municipalité.
- 227 contrats d'entreprise/prestations et commandes.
- 1'831 factures.
- 7 préavis.
- 363 demandes de subventions.

Patrimoine administratif et financier

3 bâtiments administratifs

- Mon Repos – Ch. de la Colline 5.
- Hôtel de Ville – Pl. du Motty 4.
- Centre technique communal – Ch. des Esserts 5.

7 bâtiments publics

- Grande salle – Pl. du Motty 4.
- Auberge communale – Pl. du Motty 4.
- Centre socioculturel – Rte du Bois 27.
- Temple – Pl. du Motty 4.
- Bâtiment de la place des sports du Croset – Ch. du Croset.
- Galerie du Pressoir – Rue de Bassenges 21a.
- Four de Renges – Rte du Mollard.

Divers bâtiments d'utilité publique

- Edicules de la rte du Bois et du cimetière.
- Couverts à fontaines de Renges et de Bassenges.

18 bâtiments scolaires

Site scolaire du Pontet – Rte du Bois 6 :

- Mars – Collège secondaire.
- Vénus – Collège secondaire.
- Mercure – Bâtiment administratif.
- Saturne – Collège secondaire.
- Jupiter – Collège secondaire.
- Neptune – Collège primaire (2 appartements en location).
- Pluton – Piscine et salle de gymnastique.
- Saturne – Salle de gymnastique (1 appartement en location).

Site scolaire de la Coquerellaz – Ch. de la Plantaz 1a, b, c et d :

- Coquerellaz SEMPA – Collège primaire.
- Coquerellaz – Collège primaire (1 appartement de fonction).
- Coquerellaz – Salle de gymnastique.
- APEMS Coquerellaz – Accueil parascolaire.

Site scolaire du Croset – Ch. du Parc 1, 1b et 1c :

- Collège primaire du Croset (1 appartement en location).
- Salle de gymnastique du Croset.
- Collège primaire Croset-Parc.
- Salle de gymnastique double Croset-Parc.

Site scolaire d'Epenex :

- Collège primaire d'Epenex.
- Salle de gymnastique d'Epenex.

6 bâtiments locatifs

- Rte du Bois 2-4.
- Ch. de Veilloud 5-7.
- Rue du Villars 11.
- Rue du Villars 13.
- Ch. de la Colline 3.
- Rue de Renges 10.

Patrimoine immobilier	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Valeur du patrimoine selon l'ECA (Fr.)			1)			
- immeubles gérés par le Service (patrimoine administratif)	148 058 007	148 058 007	171 866 957	171 866 957	178 026 147	191 435 505
- immeubles en gérance (patrimoine financier)	126 193 621	126 193 621	151 795 171	151 795 171	155 018 791	167 492 060
	21 864 386	21 864 386	20 071 786	20 071 786	23 007 356	23 943 445
1) Augmentation due à la construction du collège Croset-Parc						
2) Diminution due à la démolition de l'Auberge en cours de reconstruction						
3) Augmentation due à la rénovation de la piscine et à la comptabilisation de la valeur de la Grande salle dans le patrimoine administratif en lieu						
4) Passage de la valeur assurée ECA de l'indice 125 à 135						
Gérance des immeubles du patrimoine financier						
	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de baux gérés	145	145	144	144	140	140
- dont logements	64	64	64	64	63	63
- dont garages et places de parc extérieures/intérieures	77	77	76	76	73	73
- dont petits locaux et locaux commerciaux	4	4	4	4	4	4
5) Diminution due à la suppression d'une place de parc extérieure pour l'agrandissement de la place à containers						
Entretien des bâtiments du patrimoine administratif						
Année	Valeur ECA (Fr.)	Entretien (Fr.)	Valeur ECA (%)			
2017	126 193 621	828 376,10	0,66			
2018	126 193 621	770 376,36	0,61			
2019	151 795 171	893 130,83	0,59			
2020	151 795 171	850 033,00	0,56			
2021	155 018 791	1 004 821,90	0,65			
2022	167 492 060	750 310,15	0,45			

Appartements en gérance

62 appartements, dont un de fonction, répartis dans les bâtiments des patrimoines financier et administratif :

- Rte du Bois 2-4 – 26 appartements.
- Ch. de Veilloud 5-7 – 24 appartements et un local de rencontre.
- Rue du Villars 11 – 3 appartements et 3 locaux administratifs communaux.
- Ch. de la Colline 3 – 1 appartement.
- Rue de Renges 10 – 2 appartements.
- Rue du Villars 13 – 1 appartement.
- Collège de la Coquerellaz – 1 appartement de fonction.
- Collège du Croset – 1 appartement.
- Collège Neptune – 2 appartements.
- Collège Saturne – 1 appartement.

TACHES DU SERVICE

Bâtiments – Constructions et rénovations

- Planification générale des futurs projets immobiliers identifiés par le Service en fonction des besoins exprimés par les différents services communaux, ainsi que par l'âge du parc immobilier.
- Prise en compte de l'évolution démographique de la Ville, en lien avec les études en cours effectuées par le Service de l'urbanisme, afin d'obtenir une vision à long terme des futurs besoins communaux.
- Lancement et pilotage des diverses procédures « marché public » en lien avec le développement des nouveaux projets (concours d'architecture, appels d'offres, mandats d'études, etc.).
- Gestion administrative liée au suivi des projets.
- Rédaction des rapports à la Municipalité et des préavis pour l'obtention de crédits d'études préliminaires, de crédits d'études et de crédits de réalisation.
- Développement et suivi des phases d'études préliminaires, d'avant-projets et de projets, en collaboration avec les mandataires sélectionnés et, dans certains cas, avec l'aide d'un bureau d'assistance à maîtrise d'ouvrage (BAMO).

- Organisation et conduite du comité de pilotage (COFIL) des projets.
- Vérification du bon déroulement des procédures d'appel d'offres concernant des travaux effectués par les mandataires.
- Validation des choix de matériaux et des propositions techniques.
- Suivi et présence régulière lors de la phase de réalisation.
- Mise en service des nouvelles constructions et gestion des travaux de garantie.

Bâtiments – Exploitation et maintenance

- Elaboration du budget annuel d'entretien et de transformation des bâtiments existants, en fonction de l'état général des bâtiments et selon les demandes des utilisateurs.
- Rédaction des rapports d'adjudication pour validation par la Municipalité.
- Gestion administrative liée aux commandes, contrats, factures.
- Maintenance et entretien des installations techniques des bâtiments communaux.
- Elaboration des projets de transformations intérieures et propositions de réaménagement des locaux au moyen d'esquisses et/ou de plans.
- Elaboration des appels d'offres liés aux travaux.
- Exécution, par les agents d'exploitation, de divers travaux d'entretien ou de transformation (menuiserie, maçonnerie, serrurerie, plâtrerie-peinture, revêtements de sols, installations électriques, chauffage et sanitaire).
- Planification des travaux durant l'année selon les ressources disponibles et en fonction de l'occupation des locaux.
- Direction générale des travaux et suivi financier.
- Maintien à jour des dossiers de révision et des plans des bâtiments.
- Suivi énergétique et optimisation des installations techniques existantes.
- Contrôle et entretien des installations électriques des bâtiments communaux et exécution des travaux de mise en conformité.
- Contrôle, pour les privés, des mises en conformité des installations de chauffage, en collaboration avec le ramonneur officiel.
- Contrôle du respect du délai des révisions périodiques des citernes chez les privés.
- Planification et suivi des travaux de nettoyage et d'entretien de l'ensemble des bâtiments communaux, selon les exigences du Service et les mesures d'hygiène à respecter.
- Commande, réception, livraison et gestion des stocks du matériel d'entretien, des produits de nettoyage et des consommables.
- Surveillance des accès aux bâtiments scolaires.
- Relevés hebdomadaires des consommations de chauffage, eau et électricité des bâtiments communaux.
- Contrôle, régulation et optimisation, au quotidien, des installations techniques CVSE (chauffage, ventilation, sanitaire et électricité) en vue d'une économie d'énergie.
- Gestion de l'accès et de l'entretien du local STPA.
- Annonce des sinistres et des incivilités.
- Installation et maintenance des cylindres électroniques des bâtiments communaux.
- Transport et déménagement pour les différents services communaux.
- Stockage, livraison et montage du matériel (tentes, nouvelle toile du Motty, tables, bancs) destiné aux manifestations organisées par la Ville ou par les sociétés locales.
- Mise en place et contrôle des installations électriques provisoires liées aux manifestations communales.
- Installation des décorations électriques de Noël sur le territoire communal, en collaboration avec le Service des travaux publics et de l'environnement.

Evacuation des eaux

- Gestion du réseau communal des canalisations d'eaux claires (EC) et d'eaux usées (EU) et maintien à jour du fichier de facturation des taxes annuelles

d'évacuation des eaux et d'utilisation des collecteurs.

- Garantie du respect et de l'application des règlements, des normes et des lois en vigueur concernant l'évacuation et le traitement des eaux.
- Renseignements aux architectes, aux entreprises de génie civil et aux particuliers sur les points de raccordement aux collecteurs communaux. Transmission des directives techniques communales.
- Transmission du cadastre des collecteurs du plan général d'évacuation des eaux (PGEE) aux différents services industriels, afin d'éviter des détériorations ou des dommages sur les ouvrages publics lors de travaux de fouille.
- Contrôle des dossiers de mise à l'enquête pour s'assurer que le règlement communal régissant l'évacuation des eaux est respecté.
- Facturation des taxes initiales d'introduction EU/EC pour les bâtiments nouveaux ou transformés.
- Participation aux séances de chantier et relevés des nouveaux ouvrages. Contrôle du respect de la mise en application des directives, lois et règlements. Validation de la conformité du système séparatif.
- Contrôle de la conformité du réseau séparatif des biens-fonds privés (campagnes de rattrapage pour les anciennes constructions).
- Information, conseils et suggestions des solutions techniques aux propriétaires devant entreprendre des travaux de mise en conformité.
- Planification des campagnes de curage et visionnage caméra des collecteurs afin d'en déterminer l'état général et de prévoir les travaux d'entretien, de réparation ou de reconstruction à effectuer.
- Etude des modifications et extensions à apporter aux réseaux EC/EU lors de nouveaux plans de quartier.
- Mise à jour de la base informatique du PGEE avec les relevés d'ouvrages, des interventions de curage et des passages caméra.
- Contrôle, amélioration et suivi des canalisations des eaux claires et des eaux usées du réseau communal.

- Planification de futurs projets, en collaboration avec les communes de l'Ouest lausannois.

Durabilité

- Mise en œuvre du Plan climat communal et coordination du programme d'action.
- Elaboration des stratégies des politiques climatiques et de durabilité.
- Maintien du label « Cité de l'énergie ».
- Suivi des mesures et des actions liées au label « Cité de l'énergie ».
- Participation et organisation de manifestations en lien avec la durabilité, afin de sensibiliser la population aux questions environnementales et de durabilité.
- Communication auprès de la population sur les mesures énergétiques à entreprendre pour le respect de l'environnement.
- Analyse des demandes de subvention en lien avec le règlement d'application.
- Suivi des projets communaux et intercommunaux.

Administration des salles et infrastructures communales

- Gestion et planification de l'occupation des salles de gymnastique (EPH), de musique, de conférences, de la Grande salle du Motty et de la salle des combles de l'Auberge communale.
- Coordination des besoins en matériel et des ressources en personnel pour les manifestations organisées sur l'ensemble du territoire communal.
- Gestion des accès sécurisés pour l'ensemble des bâtiments communaux.

SECTION « BATIMENTS – CONSTRUCTIONS ET RENOVATIONS »

Ce chapitre évoque les projets de construction ou de rénovation des bâtiments communaux à la charge de cette section. Ces projets d'investissement visent à répondre aux différents besoins exprimés par l'évolution démographique de la Commune, mais également par les utilisateurs d'infrastructures existantes. Ces projets découlent également d'une volonté politique

de maintien et d'entretien du parc immobilier communal existant, qu'il soit administratif ou financier.

Reconstruction du bâtiment de la place des sports du Croset

Les travaux de maçonnerie en béton armé débutés à fin 2021 se terminent courant avril 2022. Dès lors, la partie semi enterrée du rez inférieur est isolée et remblayée. La structure bois, l'isolation ainsi que les menuiseries extérieures du rez supérieur sont mises en place durant le mois de mai.

Le 8 juin 2022, l'entreprise générale en charge des travaux organise le bouquet de mise hors d'eau et hors d'air du bâtiment. A cette occasion, tous les intervenants au projet sont invités à partager un moment de convivialité dans le bâtiment fraîchement érigé. Puis, les travaux se poursuivent avec les interventions du second-œuvre, dont notamment la pose de carrelage, les travaux de plâtrerie et de peinture, le montage des différentes installations techniques ainsi que la mise en place des équipements d'exploitation tels que la cuisine. L'ouvrage a été réceptionné au terme des travaux, soit le 20 janvier 2023.



©David Boraley

De manière générale, le SBED a assuré les tâches suivantes :

- Organisation de 8 séances du comité de pilotage visant à assurer la maîtrise des coûts et le suivi de la planification des travaux.
- Participation aux séances techniques avec les mandataires et l'entreprise, afin de représenter et défendre les intérêts du Maître de l'ouvrage.

- Suivi et validation du développement des prestations liées à la phase SIA 5 « Réalisation ».
- Contrôle de l'avancement des travaux et libération des paiements en fonction des prestations effectivement réalisées.
- Réception de l'ouvrage et contrôle de la qualité des travaux rendus au regard des normes en vigueur et du cadre contractuel.

Rénovation et assainissement énergétique du collège Mars – Site du Pontet

Les études engagées à l'automne 2021 par le groupement de mandataires et pilotées par le SBED, se poursuivent au printemps 2022. Ces études mettent notamment en évidence qu'il est techniquement possible de surélever le bâtiment et que le coût estimé de ces travaux serait parfaitement raisonnable, en regard du volume qui pourrait ainsi être créé. En parallèle, le Service des activités scolaires et parascolaires, ainsi que la Direction des écoles, expriment la nécessité de créer de nouvelles salles de classe.

De ce fait, le SBED rédige le préavis de demande de crédit d'étude complémentaire n° 2022/07, pour la surélévation du bâtiment, qui est accepté par le Conseil communal en juin 2022. Sur la base de ce qui précède, le SBED et le groupement de mandataires poursuivent le développement du projet de rénovation et de surélévation du collège Mars et publient les appels d'offres, dès la mi-octobre.

SECTION « BATIMENTS – EXPLOITATION ET MAINTENANCE »

Dans le cadre du budget annuel, le SBED a effectué la direction de projets et l'exécution des travaux suivants :

Mon Repos

- Remplacement du système de verrouillage de la grange.
- Réfection des murs de l'économat et du vestiaire de la salle de réception.
- Remplacement du tableau d'introduction électrique.



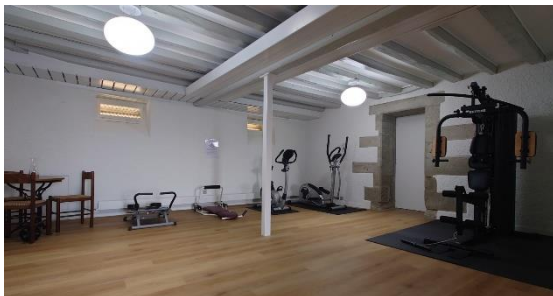
Nouveau tableau d'introduction électrique



Nouvelle borne de recharge

Hôtel de Ville du Motty

- Remplacement des rideaux à lamelles du Service des affaires sociales, familiales et du logement.
- Transformation de la salle du sous-sol en salle de bien-être pour le personnel communal.



Nouvelle salle de bien-être

Centre technique communal (CTC)

- Remplacement de deux ventilateurs en toiture.
- Pose d'une borne de recharge pour les véhicules électriques communaux.
- Pose d'un système audio-vidéo mobile dans la salle de conférence n° 1.

Galerie du Pressoir

- Remplacement des spots existants par des modèles en led pour les expositions.

Grande salle du Motty

- Achat d'un podium de 2 x 3 m².

Oiseau de l'Ouest – Centre de vie enfantine (CVE) Les Petits Loups

- Divers travaux d'entretien courant.

Centre socioculturel (CSCE)

- Entretien général des parasols des terrasses.
- Réfection des revêtements de sol des terrasses des 2^e et 3^e étages.
- Modification de l'espace bureau de la direction de la garderie Domino.
- Mise en place d'un faux-plancher dans le local de rangement du 2^e étage.
- Nettoyage et dépoussiérage des conduits de ventilation.
- Achat d'étagères pour le local de conciergerie.
- Changement du lave-vaisselle du réfectoire de la garderie Domino.
- Achat de deux armoires de sécurité Ei30.
- Installation de cylindres C-lever aux entrées des structures.
- Remplacement de la mise en passe des armoires au Centre des jeunes afin de gérer les accès avec une seule clé.

Collège du Croset

- Deuxième étape du remplacement des tapisseries dans les communs, rez-supérieur et 1^{er} étage du collège.
- Réfection des joints d'étanchéité des fenêtres de la salle de gymnastique.

Collège Croset-Parc

- Achat d'une nacelle élévatrice pour la salle de gymnastique.

Collège de la Coquerellaz et APEMS

- Création d'un enclos à containers.



Enclos à containers

- Remplacement des tubes néon existants par un modèle led dans les vestiaires et les WC.
- Contrôle périodique des installations électriques (OIBT).
- Pose de protections solaires et de bancs sur la terrasse du bâtiment de l'APEMS.

Complexe scolaire du Pontet

Etude générale d'opportunité d'installation de panneaux photovoltaïques sur le site.

Mars :

- Réfection ponctuelle des écoulements des eaux usées.
- Remplacement de stores défectueux.
- Réfection de la batterie d'entrée d'eau principale du bâtiment.
- Pose de plaques micro-perforées sur le caillebotis de la chaufferie afin d'éviter le dépôt de déchets.

Venus :

- Réfection des boutons poussoirs des WC.

Neptune :

- Suppression des lavabos rigole au 1^{er} étage.

Saturne :

- Achat d'une armoire de sécurité Ei30.

Mercuré :

- Réaménagement de l'espace du secrétariat de la Direction des écoles.

Jupiter :

- Remplacement des luminaires par un modèle étanche dans le dépôt des travaux manuels.
- Restauration des appareils ménagers de la cuisine.
- Remplacement du linoléum de trois salles de classe.
- Réfection des peintures de trois salles de classe.
- Création de grilles de sol aux 1^{er} et 2^e étages des locaux techniques.
- Pose d'une clôture autour de la zone arrière du collège.
- Rénovation du câblage électrique de la salle des travaux manuels légers.
- Fourniture de bancs et patères pour la salle informatique.

Bâtiments locatifs

Chemin de Veilloud 5-7 :

- Rénovation d'un appartement.

Route du Bois 2-4 :

- Installation d'une nouvelle place de jeux en remplacement de l'ancienne qui était vétuste.



Nouvelle place de jeu

SECTION « DURABILITE »



Fonds communal d'encouragement pour le développement durable



Le Fonds communal d'encouragement pour le développement durable connaît un succès grandissant depuis plusieurs années, notamment pour l'achat d'appareils électroménagers, d'abonnements de transports publics, ainsi que de vélos et voitures électriques.

Toutes les personnes physiques ou morales, à l'exclusion du Canton et de la Confédération, peuvent bénéficier de subventions du fonds pour des projets situés sur le territoire communal.

Avec l'utilisation de ce fonds, la Municipalité a pour objectif de :

- Sensibiliser la population à la problématique énergétique.
- Motiver et contribuer à la rénovation du parc immobilier territorial d'un point de vue énergétique.
- Inciter à réduire la consommation d'énergie et à utiliser des énergies renouvelables.
- Développer la mobilité douce sur le territoire communal.
- Maintenir et développer des éléments paysagers de qualité et respectueux du développement durable.

Subventions

La procédure et les conditions d'octroi des aides financières sont régies par la Directive du fonds communal d'encouragement pour le développement durable, comprenant le programme d'attribution de subventions suivant :

- Analyse énergétique des bâtiments.
- Cours de formation continue pour concierges ou responsables techniques des bâtiments.
- Assainissement énergétique de l'enveloppe des bâtiments (façades, toitures, fenêtres).
- Constructions aux normes Minergie.
- Energies solaires (capteurs solaires thermiques et photovoltaïques).
- Chauffage.
- Mobilité.
- Eléments naturels et paysagers.
- Appareils ménagers.
- Transports publics (abonnements ½ tarif, Mobilis et AG).

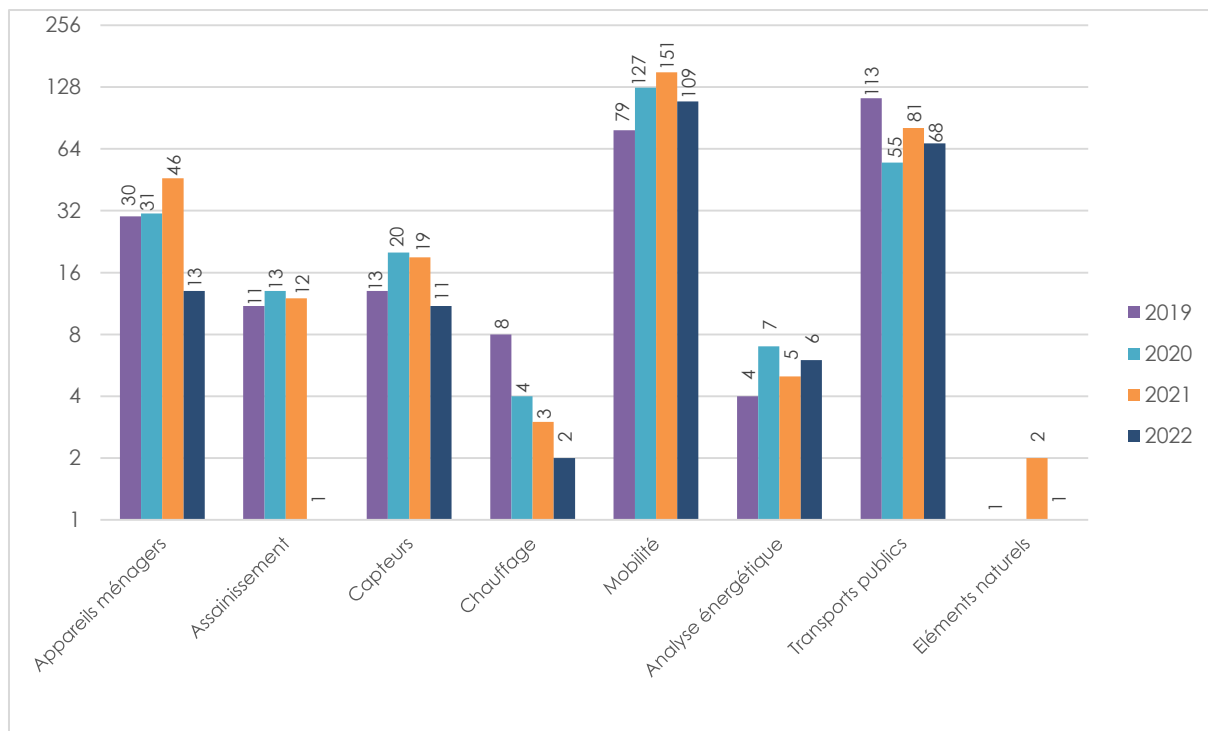
Depuis la fin du mois d'août 2022, en raison de l'épuisement du fonds, 130 demandes de subventions complètes et préalablement validées ont été placées dans une liste d'attente. Le versement de ces subventions sera effectué début 2023.

Subventions octroyées en 2022



La Commission du fonds communal d'encouragement pour le développement durable a octroyé les subventions suivantes :

- Appareils ménagers : 13
- Assainissement : 1
- Capteurs photovoltaïques : 11
- Capteurs solaires thermiques : 0
- Chauffage : 2
- Mobilité : 109
- Analyse énergétique : 6
- Transports publics : 68
- Eléments naturels et paysagers : 1
- Formation : 0.



Nombre de subventions octroyées entre 2019 et 2022

Engagement du délégué au Plan climat et à la durabilité

Le Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité a vu le départ de la déléguée « Cité de l'énergie » à fin novembre 2021. Pour la remplacer tout en considérant l'évolution du poste, les tâches ont été redéfinies. Le délégué au Plan climat et à la durabilité a débuté son engagement le 11 janvier 2022, avec pour tâches principales d'établir le Plan climat, puis de le mettre en œuvre, de développer de nouvelles politiques communales en lien avec la durabilité, et de soutenir et créer de nouvelles relations extra-communales.

Plan climat communal



Elaboration

L'élaboration du Plan climat communal a duré toute l'année, marquée par les séances de travail du Groupe de travail interservices pour le Plan climat (GT Climat), accompagné par un mandataire externe. Le GT Climat s'est réuni à huit reprises en

2022. Ces séances ont permis d'élaborer la stratégie climatique de la Ville ainsi que ses principes d'action. Le GT climat a également sélectionné les actions à mettre en œuvre lors des prochaines années.

En parallèle, un bureau d'études a été mandaté pour réaliser les bilans carbone du territoire communal et de l'administration. En partant de ce constat et en considérant les actions retenues par le GT climat, il a été possible de dessiner une trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Si le travail à effectuer s'avère conséquent, il en ressort que les politiques et actions proposées peuvent permettre à la Ville d'atteindre ses objectifs de neutralité carbone et d'adaptation aux changements climatiques.

Enfin, une temporalité de mise en œuvre des actions a été identifiée, en collaboration avec les services concernés et les délégués et déléguées au GT Climat.

Fresques du climat

Pour développer une culture « climat » au sein de l'administration, plusieurs Fresques du climat ont été mises en œuvre. Celles-ci, basées sur les rapports du Groupe d'experts

intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), permettent de vulgariser les connaissances liées aux changements climatiques. Ces ateliers ont été donnés à l'ensemble du personnel communal, à la Municipalité et aux membres du Conseil communal.

Démarches participatives

Afin de communiquer auprès de la population, différentes démarches participatives ou informatives ont été réalisées. Il s'est agi de plusieurs stands d'information à des points de rencontre (Festival de la transition, Ecublens Plage, Centre commercial), ainsi que des rencontres organisées avec différents groupes d'intérêt. Deux rencontres ont été réalisées, avec pour objectif de communiquer et de prendre en considération les intérêts propres de ces groupes dans la réalisation des actions du Plan climat.

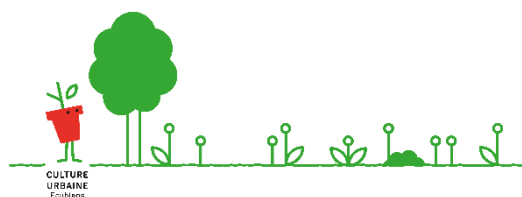
Rédaction

Un bureau externe a été mandaté pour développer l'identité propre du Plan climat d'Ecublens. Celle-ci associe finement le « C » de « climat » au sigle « power » (on/off), pour symboliser l'action de démarrer les actions.

Culture urbaine

Suite à différentes décisions municipales des 12 juillet 2021 et 17 janvier 2022, la section durabilité a travaillé avec le Service des travaux publics et de l'environnement afin de réaliser le projet de permis de végétaliser, nommé « Culture urbaine ».

Le projet des permis de végétaliser à Ecublens a été validé par la Municipalité en automne 2022. Il sera officiellement lancé en avril 2023. Ils permettront à la population de s'approprier l'espace public, que ce soit pour semer des fleurs ou plantes non-comestibles aux pieds des arbres, cultiver des bacs mis à disposition par la Commune ou travailler la terre dans un terrain vert appartenant à la Ville.



Festival de la transition

Fort du succès de la collaboration entre la section durabilité et l'association Action Climat Ecublens sur l'évènement « Matin durable », organisé depuis plusieurs années, il a été décidé d'étendre l'offre. Pour marquer cette évolution, l'évènement a été rebaptisé « Festival de la transition » et s'est tenu sur la place de fête du Pontet, entre le mardi 7 et le samedi 11 juin 2022.



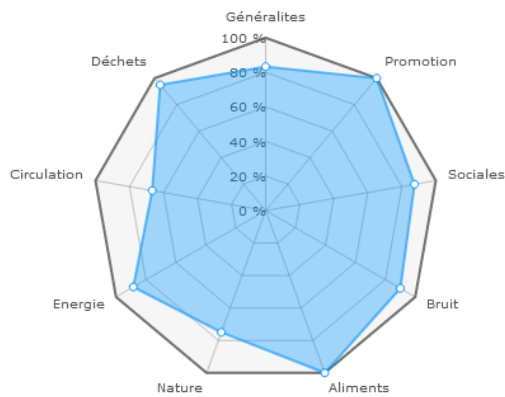
Le festival s'est déroulé sur toute une semaine, proposant à la population des soirées thématiques (concerts, conférences, spectacles) durant la Semaine de la transition, et le festival en tant que tel le samedi. Celui-ci a accueilli des activités ludiques, un marché de produits locaux et écologiques, la promotion de mobilités écologiques. Le Service de l'urbanisme et la section durabilité y ont également tenu des stands relatifs à leurs démarches participatives propres.

L'ensemble de la manifestation a été dimensionnée de manière à rester à taille humaine et sobre sur le plan environnemental. Pour s'en assurer, une évaluation sous l'égide de « Manifestation verte » a été effectuée. Le résultat obtenu (88 %) montre l'importance qui a été accordée à la durabilité. Une amélioration quant à l'accès et à la mobilité devra être effectuée lors de la

prochaine itération du Festival de la transition.

Evaluation « Manifestation verte » (état au 3.5.2022)

eco-points: 88%



Travaux avec le Canton

Outil d'évaluation de la durabilité

Dès juin 2022, Ecublens et 12 autres communes du canton se sont rassemblées afin d'identifier leurs besoins d'un outil d'évaluation de la durabilité pour les projets et actions communales. L'objectif est de bénéficier d'une marche à suivre pour l'évaluation des projets sous l'angle de la durabilité.

Le Canton a mandaté une entreprise pour répondre au besoin des communes. Il en est ressorti que l'outil Boussole 21 était toujours intéressant, mais qu'il nécessitait une révision. Depuis septembre, l'outil est en phase test. Il devrait être livré courant juin 2023. Il permettra, en amont de chaque projet, d'intégrer des réflexions quant à la durabilité ; le résultat de l'évaluation devra permettre de modifier le projet de telle manière à ce que sa mise en œuvre ait au final un impact positif pour l'environnement.

Communication d'un plan climat

Anticipant l'arrivée de leurs plans climat, les Communes de Vevey et d'Yverdon-les-Bains ont demandé au Canton de développer une stratégie ainsi qu'un guide des bonnes pratiques et de communication sur les plans climat. Conscient de l'arrivée d'autres plans climat, le Canton a proposé

à d'autres communes de participer au projet. La Commune d'Ecublens s'y est jointe.

La stratégie développée s'appuie sur les connaissances développées dans le cadre de la psychologie sociale et environnementale. Elle doit permettre de communiquer efficacement auprès de publics-cibles identifiés à l'avance, cherchant à faire connaître l'existence du Plan climat, les mesures du plan aux services de l'administration, et d'engager les personnes responsables – porteuses et porteurs de projet, citoyennes et citoyens, personnalités élues, etc. – afin que les actions menées atteignent leurs cibles.

Rencontres Canton-communes

La section durabilité a participé aux ateliers organisés par le Canton, visant à étudier de nouvelles pratiques et à échanger entre les déléguées et délégués durabilité (et similaires) des communes du Canton. Ces deux rencontres se sont tenues à Aigle en juin et à Echallens en novembre.

SIE SA

Eco-logement

Courant octobre 2022, SIE SA a mis en place une opération éco-logement. Celle-ci vise à rendre visite à des locataires pour les informer et les accompagner dans une diminution de leur consommation énergétique, donc de CO₂, ainsi que de leurs factures, ceci grâce au subventionnement de matériel.

Initialement organisée par un mandataire externe (voir ci-dessous : TerrAgir), l'intérêt de passer par SIE SA était de mutualiser les coûts et d'organiser une opération conjointe avec d'autres communes (Renens et Chavannes-près-Renens).

L'opération a touché 92 appartements, soit 75 % de ceux visés. Elle permettra d'économiser 8'972 kWh/an d'électricité, 67'336 kWh/an d'eau chaude sanitaire (ECS) et 2'325 m³/an d'eau.

Formations CO₂

Dans le cadre de la sensibilisation à la durabilité auprès de la population, les Communes d'Ecublens, Chavannes-près-Renens, Crissier et Renens ont mandaté SIE SA pour l'organisation des formations CO₂ qui

avaient pour thèmes le bilan carbone, l'alimentation, la mobilité, l'énergie, le numérique, les loisirs et les achats. SIE SA a estimé que ces formations pourraient diminuer l'empreinte carbone des personnes participantes de l'ordre de 10 %.

TerrAgir

Eco-logement

Suite à l'arrêt de l'opération en 2020 en raison de la pandémie de Covid-19, un montant restait engagé auprès de TerrAgir. Il a été décidé de finaliser l'opération éco-logement de 2020 en octobre 2022.

L'opération a touché 64 logements. Le matériel subventionné et offert à la population permettra d'économiser 8'910 kWh/an d'électricité et 35'670 kWh/an d'énergie.

Avec une moyenne suisse de 3'107 kWh/an d'électricité pour un foyer de quatre personnes, cette opération, avec celle de SIE SA, permettent d'accueillir près de trois nouveaux foyers sans augmentation de consommation d'électricité.

Projets avec la Bibliothèque communale

La « lecture durable »

La section durabilité a travaillé étroitement avec la Bibliothèque communale pour proposer une sélection de livres sur différents thèmes de la durabilité. La première sélection est sortie en août 2022, avec pour thème les semis et plantations en balcon ou dans les jardins privés.

Grainothèque

En parallèle, la Bibliothèque communale a émis le souhait de développer une grainothèque dans ses locaux, à savoir une boîte et un espace de partage et d'échange pour des graines de légumes et de fruits. Celle-ci a été inaugurée en août.

Projets avec les écoles

Au début de l'année, la déléguée durabilité de l'école du Pontet a organisé des Fresques du climat. La section durabilité a mis à disposition une personne pour soutenir ces ateliers.

Par ailleurs, les écoles d'Ecublens souhaitent être labellisées « eco-school », un programme qui permet aux établissements

scolaires de s'engager vers un fonctionnement plus durable tout en encourageant les élèves et le personnel enseignant à jouer un rôle moteur dans la société, en faveur de la durabilité. La section durabilité soutient la démarche et échange régulièrement avec les écoles dans les étapes de labellisation et avec les activités en lien avec la protection de l'environnement.

Lunch Attitude

La section durabilité a été contactée en février 2022 par Responsables.ch (Cosedec), la campagne de sensibilisation du Canton et des organismes vaudois de gestion des déchets, pour organiser la Lunch Attitude sur le territoire d'Ecublens.

Cette action consiste à encourager le public qui mange à l'emporter et qui génère malgré lui des déchets, à apporter son propre contenant pour transporter son repas. Cette action favorise donc la réduction des emballages jetables et du gaspillage.

En partenariat avec la section « Promotion économique » du Greffe municipal, la totalité des restaurants, boulangeries et traiteurs proposant des plats à l'emporter à Ecublens ont été visités afin de soutenir la Lunch Attitude à Ecublens. Au total, 11 partenaires sur 14 ont été séduits par l'action et acceptent dorénavant la Lunch Attitude.

Planification énergétique

Dans le cadre du Plan directeur intercommunal de l'Ouest lausannois, il a été demandé de fournir une planification énergétique à l'horizon 2035 pour l'ensemble du territoire du District, ainsi que par commune. Intégrant les planifications de niveaux supérieurs – cantonal, Stratégie Énergétique 2050, Société 200W, PALM –, cette planification s'est intégrée dans le cadre du Plan climat communal et propose des trajectoires de diminution de la consommation finale d'énergies, ainsi que des plans de passage aux renouvelables et de rénovations de surface de référence énergétique (SRE).

Bières communales

Suite au vœu n° 6 émis par la Commission de gestion 2020/2021 concernant l'exercice 2020, la section durabilité s'est associée au Greffe municipal pour étudier l'idée de faire brasser une bière aux couleurs de la Commune par un brasseur actif sur Ecublens.

Un groupe de travail (GT Bières) interservices a été mis sur pied pour recueillir les avis de différentes personnes, ainsi que les aides nécessaires à son élaboration. Ce GT Bières est constitué, en plus du Greffe municipal et de la section durabilité, des Services de l'urbanisme et des habitants.

Le GT Bières a pris contact avec la brasserie locale La Pérégrine, connue pour ses bières artisanales et fruitées. Le mandat était de développer une bière aux couleurs de la Ville, avec des produits bio ou suisses.

La Pérégrine a brassé une bière blonde, nommée la « Branle-pantet », en référence au sobriquet de la population d'Ecublens. Aussi, la ligne graphique de la brasserie se remarque facilement par des lignes topographiques stylisées. Le GT Bières a profité de cela pour prendre le profil topographique d'Ecublens, sur lequel les ingrédients sont disposés selon les sites importants de la Ville.



Accord a été donné à fin novembre à la Pérégrine de remplacer sa bière blonde classique par celle de la Branle-pantet pour ses propres ventes.

Pollution lumineuse

Earth Hour

Pour la première fois, Ecublens a participé à l'évènement mondial organisé par le WWF : *Earth Hour*. Cet évènement, lancé en 2007, a pour but de sensibiliser la population aux changements environnementaux en éteignant symboliquement un bâtiment pendant une heure. Le samedi 26 mars 2022, le Temple du Motty a ainsi été éteint, comme des milliers d'autres bâtiments à travers plus de 190 pays dans le monde.

Projet Perséides

Dans les nuits du 12-13 et 13-14 août 2022, s'est tenue la 4^e édition du Projet Perséides, qui a pour but de sensibiliser à la pollution lumineuse et à la biodiversité nocturne en se réappropriant l'obscurité lors de la nuit des étoiles filantes.

Ecublens s'est associée aux autres communes du District et des alentours pour éteindre l'ensemble de l'éclairage public. Cet évènement a été coorganisé avec le Service des travaux publics et de l'environnement, section éclairage public, et SIE SA. La section durabilité a, par ailleurs, enjoint

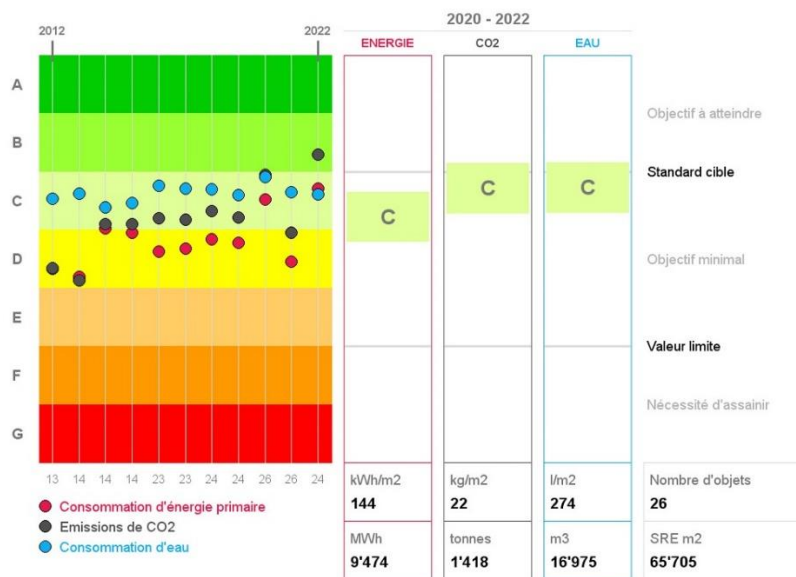
les Hautes Ecoles à y participer : l'EPFL a rejoint le mouvement en éteignant ces nuits-là l'éclairage public de ses chemins.

Comptabilité énergétique

Pour assurer un contrôle systématique des quantités d'eau et d'énergie consommées par le patrimoine administratif et financier en vue de mieux les maîtriser, d'éviter le gaspillage et de réduire les besoins, la Commune dispose d'une plateforme de comptabilité énergétique nommée

Enero. Cette comptabilité sert à connaître les consommations hebdomadaires des différents bâtiments communaux. Elle permet d'identifier rapidement toute forme de dysfonctionnement (fuite d'eau, installations techniques surconsommatrices, usage inapproprié des équipements, etc.) et de pouvoir y remédier au plus vite. Enfin, une analyse de l'ensemble du parc immobilier permet d'observer annuellement les tendances et les effets des différentes mesures d'optimisation et d'économies d'énergie.

Certificat énergétique, mesuré selon SIA 2031:2009
PAE Ecublens



Extrait rapport Energosat : évolution du certificat énergétique de l'ensemble du parc bâti

Solaire photovoltaïque

En service depuis 2015, l'installation située sur la toiture du collège de la Coquerellaz permet de produire du courant qui est, par la suite, injecté dans les réseaux électriques des Services industriels de Lausanne (SIL).

L'installation a permis de produire une énergie électrique égale à 716 MWh depuis sa mise en service. En 2022, la production de l'installation s'est montée à quelque 88 MWh, soit l'équivalent de la consommation de près de 28 ménages composés de 4 personnes.



Installation photovoltaïque Coquerellaz : production mensuelle d'électricité (MWh) pour l'année 2022



Evolution de l'énergie électrique injectée chaque année dans le réseau depuis sa mise en service

SECTION « EVACUATION DES EAUX »

Le territoire de la Commune d'Ecublens est composé de 2 bassins versants qui sont rattachés à deux STEP différentes :

- Bassin Vidy **Lausanne** (STEP de Vidy).
- Bassin Morges **ERM** (STEP de Morges).

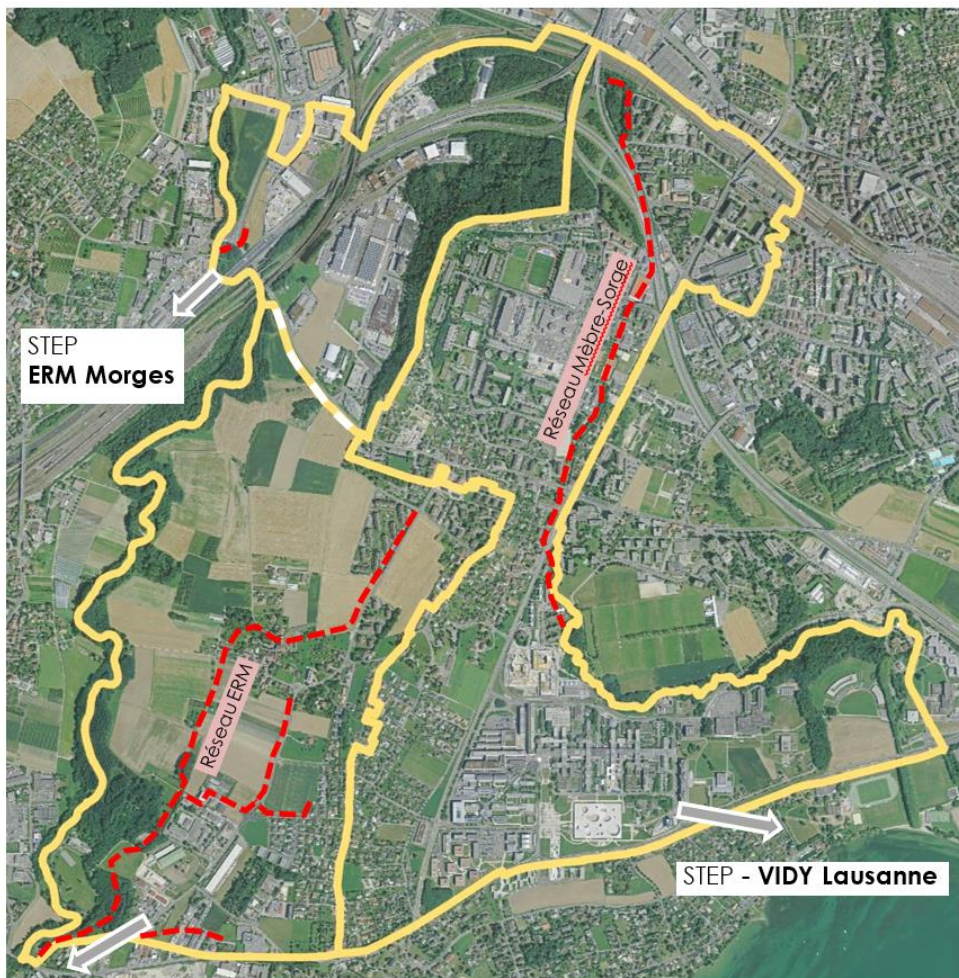
Descriptif des réseaux du PGEE

Ces bassins versants comportent des collecteurs communaux et intercommunaux selon la répartition suivante :

Le réseau communal d'Ecublens, 58 km de collecteurs d'eaux claires (EC) et d'eaux usées (EU) cumulés.

Le réseau ERM Morges (association intercommunale), 3.8 km de collecteurs d'eaux usées.

Le réseau Mèbre-Sorge (entente intercommunale), 3.2 km de collecteurs d'eaux usées.



STEP – ERM Morges

Représentation associations et ententes – Coordination intercommunale – Collaboration interservices

La section évacuation des eaux participe (ou est représentée) aux assemblées et séances suivantes :

- Commission intercommunale de la station d'épuration des eaux usées de Vidy (CISTEP).

- Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région morgienne (ERM).
- Entente intercommunale Mèbre-Sorge (Mèbre-Sorge).
- Plan régional d'évacuation des eaux de la Chamberonne (PREE).
- Intercommunales de l'Ouest lausannois afin de planifier les travaux avec les ges-

tionnaires communaux et les services industriels (Services du gaz et des eaux de Lausanne, SIE SA, Swisscom, etc).

- Interservices (Service des travaux publics et de l'environnement, Service de l'urbanisme et Police de l'Ouest lausannois) afin de coordonner les travaux communaux.

Représentation du Maître de l'ouvrage

La section évacuation des eaux a représenté la Commune d'Ecublens en tant que Maître de l'ouvrage pour l'étude et la réalisation des projets suivants :

Centre technique communal

- Remplacement d'un tronçon de collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées fortement endommagé.

Pré Venoge

- Remplacement du tronçon d'un collecteur d'eaux claires présentant des joints décalés et un affaissement du terrain.

Sentier de Denges

- Réparation d'un collecteur d'eaux claires affaissé et réfection de l'exutoire à la Venoge.

Route du Bois

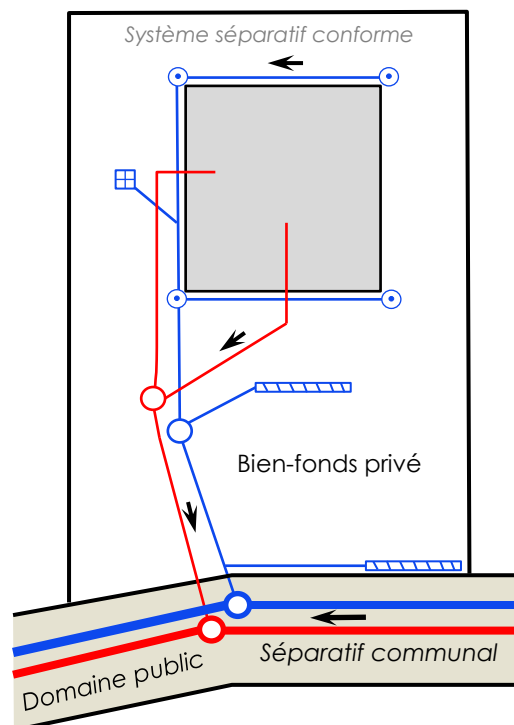
- Repérage d'environ 630 m de collecteurs d'eaux claires ne figurant pas au Plan général d'évacuation des eaux (PGEE) et pose d'une chambre pour accéder au réseau.

Entretien et contrôle du réseau communal

- Campagne annuelle de curage et visionnage caméra des collecteurs EU/EC sur 5 km.
- Curage intensif (calcaire et racines) suite aux visionnages caméra.
- Campagne annuelle de réfection des couvercles de regards et ouvrages d'évacuation des eaux.
- Pose de sondes pour le contrôle des débits d'eau (zone Conforama), en collaboration avec l'ERM.
- Entretien des sacs de route (zone nord).

Contrôle du séparatif des biens-fonds privés

Contrôle du système séparatif des collecteurs privés pour les nouvelles et anciennes constructions.



Collecteurs communaux

- Eau claire (pluviales)
- Eau usées (sanitaires)

Collecteurs privés / ouvrages

- Eau claire
- Eau usées
- ⊙ Chéneau
- ▨ Grille

Contrôles réalisés par la section évacuation des eaux :

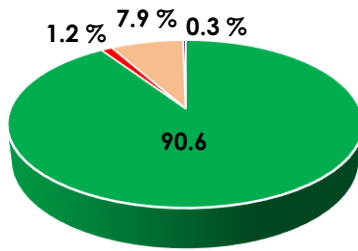
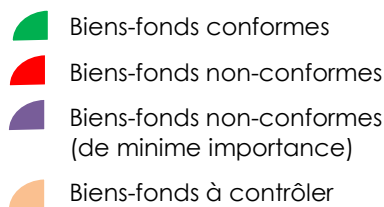
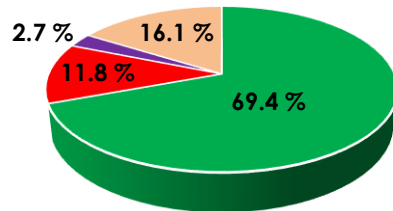
Nouveaux bâtiments	: 4
Anciens bâtiments	: 13
Mises en conformité	: 0
Sous-total	: 17 contrôles

Décompte des conformités :

Déclarés conformes	: 7
Déclarés non-conformes	: 10
Mises en conformité	: 0

Etat d'avancement du séparatif des biens-fonds privés

Remarque : depuis le 1^{er} décembre 2020, le bassin versant de Bussigny est raccordé à l'ERM.

Bassin versant de l'ERM**Bassin versant de la CISTEP****Suivi de chantier des nouvelles constructions sur les biens-fonds privés**

- Vérification de la conformité des bassins de rétention/régulation réalisés sur les biens-fonds privés.
- Contrôle et suivi de l'exécution des travaux de pose de collecteurs. Validation de la conformité du système séparatif.
- Relevé des ouvrages et mise à jour sur la base informatique communale (PGEE/SIT).

Demandes d'extraits de plans de collecteurs, renseignements techniques

La section évacuation des eaux a traité 187 demandes d'extraits de plans de collecteurs communaux et privés, via l'interface « viageo » de partage de géoinformations.

Les bureaux d'ingénieurs, bureaux d'architectes, entreprises de travaux de génie civil, paysagistes, ainsi que les gestionnaires de réseaux sont les principaux demandeurs.

Dossiers de mise à l'enquête-constructions

Le Service de l'urbanisme a transmis 36 dossiers de mise à l'enquête concernant des transformations ou nouvelles constructions.

La conformité des projets et le respect des lois et des directives en lien avec l'évacuation des eaux sont examinés et font l'objet d'un rapport. Les différentes taxes d'introduction sont calculées et les documents y relatifs joints au permis de construire.

Suivi et mise à jour du PGEE informatique

- Construction, dessin et saisie d'attributs pour les nouveaux chantiers (communaux et privés).
- Saisie des informations recueillies lors des campagnes de curage/TV.
- Poursuite du mandat attribué à un bureau d'ingénieurs hydrauliciens pour la mise à jour complète du PGEE (PGEE version 2). L'intégration des données recueillies sur le terrain a été finalisée durant l'année 2022.

**SECTION
« ADMINISTRATION DES SALLES
ET MANIFESTATIONS »**

La section est chargée de la gestion des locations de salles (conférences, gymnastique, piscine, musique, Grande salle, salle des combles de l'Auberge communale et réfectoires), de la coordination interservices lors de manifestations, de la planification de la surveillance des accès aux bâtiments communaux, de la gestion des accès électroniques, ainsi que de la sécurité des bâtiments communaux.

Depuis le 1^{er} mars 2022, la section a été renforcée par un 0.5 EPT de secrétariat.

Locations des salles communales

La centralisation des opérations de location des salles (conférences, gymnastique, piscine) a permis d'optimiser la répartition des salles mises à disposition des sociétés locales et associations, sans réduire les heures

utiles d'entraînement. Les actions suivantes ont été entreprises :

- Contact avec les comités et, plus particulièrement, les responsables techniques des « grandes » sociétés.
- Planification plus détaillée et optimisation de l'occupation.
- Planification des réservations de salles par le biais du programme *Citiloc*.
- Centralisation de la gestion et de la distribution des clés.
- Un brevet est obligatoire pour chaque moniteur utilisant la piscine. Le Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité les vérifie et écrit aux sociétés afin d'obtenir les brevets à jour.

Gestion des salles

Depuis sa réouverture en juin 2021, la Grande salle du Motty a été grandement sollicitée. En effet, après la pandémie et toutes ses restrictions, la recherche de salles de dimensions moyennes pour des événements tels que mariages, anniversaires, conférences ou spectacles s'est intensifiée. La nouvelle cuisine moderne et fonctionnelle, ainsi que l'aspect visuel de la nouvelle Auberge et de la place ont contribué à ce succès.

Depuis le site Internet de l'administration communale, le futur locataire peut découvrir virtuellement la salle, la cuisine, la régie, ainsi que les salles du sous-sol. Il trouvera également des informations pratiques sur la batterie de cuisine, les dimensions de la salle, la régie, etc.

Depuis début février 2022, la salle Recordon, sise au Centre socioculturel, peut être réservée par chaque collaborateur via un calendrier Outlook.

Réservation des salles

Salles	2022
Multifonctionnelle CSCE	251
Federer	175
Grande salle	132
Salle des combles	93
Salle des sociétés	27

Gestion des manifestations

Certaines manifestations ont nécessité l'intervention de la section, dont :

Manifestations communales (quelques exemples)

- Soirée des Mérites de la Municipalité.
- Mise de bois de feu.
- Fête interculturelle.
- Ecublens Plage.
- La plus grande leçon de gym.
- Fête nationale.
- *Garden-party* de remerciement des bénévoles d'Ecublens.
- 10 ans du Centre socioculturel (CSCE).
- Journée durable.
- Festival de la transition.
- Dégustation des vins de la Ville.
- Patinoire.

Manifestations des sociétés locales et associations (quelques exemples)

- Cirkamania.
- Destiny.
- Abbaye des patriotes.
- Open air cinéma.
- Chapishow.
- Pétanque de la Société de jeunesse.

Ainsi que diverses manifestations privées pour lesquelles la section a apporté son soutien pour le prêt de matériel.

De par la diversité des manifestations (communales, sociétés, associations, privées), le degré d'implication peut varier avec toutefois les actions suivantes :

- Réception du formulaire de « Demande de prestations » concernant le matériel et les prestations.
- Contrôle de la demande et vérification de la disponibilité du matériel.
- Coordination entre les différents services communaux (STPE, SBED et éventuellement prestataires externes).
- Contrôle de l'application des exigences en matière de sécurité « protection incendie » émises par l'ECA.
- Réception du matériel et contrôle de son état.

- Etablissement d'un état des lieux (état du local ou de la place).

Gestion électronique des accès

- Participation à la mise en place du concept des accès *Online* et *Offline* du futur bâtiment de la place des sports du Croset.
- Mise en fonction des accès en *Wireless* du bâtiment de la place des sports du Croset.
- Programmation des clés en fonction des réservations.
- Gestion générale du système de la gestion et contrôle des accès, des profils du système *Online*, du contrôle d'accès permettant l'ouverture des portes selon les activités culturelles et sportives au CSCE et salles de gymnastique, en dehors des horaires officiels.
- Suivi de la constante évolution du système d'accès sécurisé des bâtiments communaux.

Cette technologie, en perpétuelle évolution, permet la gestion du système de certains modules à distance, ce qui apporte une grande souplesse à l'utilisation.

Les bâtiments communaux sont équipés de :

- 84 accès système électronique *Online* (accès principaux des bâtiments et salles de conférence du CSCE).
- 129 accès système *Offline* (à l'intérieur des bâtiments).
- 11 bornes de mise à jour des droits d'accès (à l'intérieur des bâtiments et une à l'extérieur).

Surveillance/sécurité des bâtiments communaux et scolaires

Les mesures de sécurité s'étendent, selon les périodes, à la place François Silvant en plus du CSCE et des bâtiments scolaires.

Les tâches du Service sont les suivantes :

- Planification annuelle et ponctuelle des interventions avec la société de surveillance, en relation avec les événements des structures du CSCE.
- Organisation des rondes de surveillance des bâtiments scolaires durant les vacances.

- Analyse des rapports de surveillance.

Yolan Menoud,
Chef du Service des bâtiments,
évacuation des eaux et durabilité

◆ ◆ ◆ ◆